

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-229501275-20230725-DAJ-2023-32-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/07/2023



ARRETE N° 23-32 DONNANT DELEGATION A Mme Malika AHRES Conseillère départementale en charge de la Famille

LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1er juillet 2021 confiant la présidence du Conseil départemental à Mme Marie-Christine CAVECCHI ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 fixant la composition de la Commission permanente ;

ARRETE

ARTICLE 1er : Délégation est donnée à Mme Malika AHRES, pour me représenter à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial qui se réunira le 26 juillet 2023 à 14h30.

ARTICLE 2 : Mme Malika AHRES fait appel à la Direction Générale des Services pour l'exercice de cette délégation et en rend compte à la Présidente du Conseil départemental.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur valdoise.fr.

Fait à CERGY-PONTOISE, le 25 JUIL. 2023

Marie-Christine CAVECCHI